



# Les ateliers de l'Agenda 21



## Le vélo à Fontaine

**diagnostic collectif du 21 mars**

La question des déplacements a fait l'objet de débats particulièrement vifs lors des ateliers de 2005. Les participants ont notamment proposé un ensemble d'actions de sensibilisation et de soutien à la pratique du vélo. C'est ainsi qu'une première action sur le terrain a été organisée mardi 21 mars. Un groupe d'une dizaine d'habitants, techniciens et élus, a circulé dans Fontaine avec des vélos de la Métro et des équipements tels que carrioles, paniers et sièges pour enfants, afin d'élaborer un diagnostic partagé. Des constats, des avis et des propositions ont pu être formulés.

**mars 2006**

**Pour rejoindre la démarche:  
service Agenda21 - 04 76 26 96 83**

## Pistes cyclables



- **Piste sur trottoir**

*Allée de Gève*, on ne peut pas sortir ni entrer facilement sur la piste cyclable aménagée sur le trottoir. Il manque des "bateaux" pour pouvoir y accéder à différents endroits, notamment devant les services techniques.

- **Mobilier urbain**

Les poteaux en bout des pistes cyclables sont trop peu espacés pour le passage des carrioles de vélo. Le mobilier urbain n'intègre pas encore cet usage.

- **Vélo et stationnements**

Les pistes cyclables aménagées avec des stationnements à droite, comme sur *Joliot-Curie* peuvent provoquer des risques avec l'ouverture des portières, les déboîtements. Peut-être faut-il alors mieux signaler la piste cyclable?

- **Vélo et rues en sens unique**

Quel est l'itinéraire pour vélos dans les rues en sens unique du *centre de Fontaine*? Pourquoi ne pas prévoir des contre-sens autorisés pour les vélos? Ce type de fonctionnement est très utilisé en Belgique. C'est intéressant car les accidents en vélo se font rarement de front mais plutôt à l'arrière. En effet, le cycliste est face à la circulation et voit le danger. Cela nécessite par contre de bien gérer les croisements.

- **Zones trente**

Si les zones trente permettent une circulation plus aisée des vélos sans qu'il y ait besoin d'aménager de pistes cyclables, il faut penser à aménager les entrées et sorties des zones trente.

- **Largeur des rues**

La largeur des rues semble démesurée *rue des Alpes*, notamment en regard de la faible circulation. Il y a de la place pour aménager pistes cyclables, stationnements...

